

L'ANATOMOCYTOPATHOLOGIE (ACP) EST ACTUELLEMENT A VENDRE !

Qui dit mieux ?

L'anatomie pathologique c'est la spécialité que nous avons choisie : Pour sa richesse, sa diversité, son rôle capital dans le diagnostic et la prise en charge du patient, son évolutivité nosologique et le renouvellement continu des moyens permettant d'affiner la précision de nos diagnostics, la rigueur tout autant que la mécanique intellectuelle qui s'y rattachent... Cette spécialité nous réunit, c'est notre bien commun.

Ce bien commun est actuellement offert à l'appétit du plus offrant !

Des groupes financiers ou des individus, étrangers à notre spécialité, le plus souvent sans aucun intérêt médical, voient dans l'ACP, au mieux un « port folio » au même titre que l'agriculture ou le bâtiment, plus cyniquement un placement nouveau, diversifié, un investissement attractif et vite rentabilisé (et oui la médecine est considérée comme un secteur « des plus rentables »), sur lequel il sera facile de faire des plus-values, sans une once de connaissance scientifique, au mépris des valeurs auxquelles nous avons prêté serment.

Nous connaissons le sort de la biologie médicale libérale. Nos confrères partant à la retraite n'ont pas résisté aux propositions alléchantes de fonds d'investissements, alors que les plus jeunes s'effrayaient des conséquences de contraintes nouvelles. Les médecins biologistes absorbés dans ces structures financiarisées ne sont actuellement plus que des salariés qui n'en portent pas le nom sans aucun pouvoir décisionnaire et dont les compétences et le diplôme ne servent qu'à enrichir des actionnaires dont ils ne connaissent pas même le nom, **sans aucun bénéfice pour les patients.**

Si nous ne réagissons pas, l'ACP sera assimilée selon le même schéma, une spécialité vidée de sa substance éthique et intellectuelle, délaissée par les internes.

Est-ce cet avenir que nos aînés souhaitent pour notre spécialité ?

Chers collègues, si vous optez pour l'exercice libéral, ne vous laissez pas bernier, **vous avez tout à perdre à rejoindre ces groupes financiarisés :**

- Vous pensez être plus libre en déléguant les tâches administratives et financières pour lesquelles vous n'avez pas été formés et qui rongent votre temps médical ? Vous serez en réalité dirigés par des administratifs et financiers sourds à vos arguments médicaux. Un groupe de médecins co-gérants bien organisés et secondés par des managers par eux choisis est amplement à même d'offrir la qualité d'exercice que vous recherchez. **Vous êtes capable de créer et d'intégrer l'association dont vous rêvez, comme d'autres l'ont été avant vous.**
- Vous pensez pouvoir accéder plus facilement aux innovations et mieux respecter les normes de qualité requises ? Vous serez relégués au fond d'une structure de biologie, « dernière roue du carrosse » parce que vous générerez un chiffre d'affaires qui ne vous donnera pas droit au chapitre, loin des objectifs qui vous seront imposés chaque nouvelle année. Pourtant ces innovations et ces contraintes se gèrent très bien en

dehors de ces groupes (la page web du COFRAC liste les structures médicales libérales accréditées, qui parfois ne peuvent comporter que 2 médecins).

- Vous pensez la rémunération attrayante ? Vous laisserez en fait échapper plus de la moitié des revenus qu'aurait généré la même activité indépendante, le coût pour la sécurité sociale et les patients restant les mêmes quand il n'est pas augmenté par les choix stratégiques des investisseurs. Ces fonds ne sont pas philanthropes, vous ne pouvez l'ignorer. La différence sert à enrichir les actionnaires, rémunérés sur votre acte médical et intellectuel et qui par des montages financiers ne paient parfois même pas leurs impôts en France. De plus, vous laisserez échapper toute capacité d'investissement patrimonial au long cours.

Chers confrères dont le projet est de partir, êtes-vous tant dans le besoin pour sacrifier la spécialité que vous avez exercée à votre convenance avec plaisir et nous l'espérons avec passion ?

Sachez en tout cas que la relève que nous sommes vous regarde.

C'est entre vos mains de jeunes médecins que vos aînés vous ont confié leurs savoirs et leur travail. C'est entre les mains des jeunes générations qui vous succéderont que vous devez confier l'avenir de notre spécialité.

J'invite par ailleurs tous les plus jeunes qui envisagent un exercice libéral à bien réfléchir à leur choix et à contacter les pathologistes indépendants de cette financiarisation dramatique (et qui je l'espère, resteront).

Une jeune anapath qui s'inquiète pour l'avenir de sa spécialité.